

COMMUNIQUÉ DES DÉCISIONS

Séance plénière de la Commission nationale du débat public
5 mai 2021

NOUVELLES SOLLICITATIONS

I. DEMANDE DE CONSEIL OU D'AVIS A CARACTERE GENERAL OU METHODOLOGIQUE - AERTICLE L.121-1

- **Projet METHAHERBAUGES d'unité de méthanisation d'effluents d'élevage à CORCOUE-SUR-LOGNE (44)** : Karine BESSES et Marine CALMET sont désignées garantes pour délivrer des conseils relatifs à la participation du public sur le projet METHAHERBAUGES de création d'une unité de méthanisation d'effluents d'élevage à CORCOUE-SUR-LOGNE.
[Consulter la décision](#)
- **Projet d'amplification de la zone à faibles émissions (ZFE+) de la métropole de LYON (69)** : Jean-Louis LAURE et Jacques ROUDIER sont désignés garants pour édicter des recommandations à caractère méthodologique relatives à l'amplification de la zone à faibles émissions (ZFE+) de la métropole de LYON.
[Consulter la décision](#)

II. SAISINE – ARTICLE L.121-8-I

- **Projet d'extension du réseau de tramway du Havre (76)** : la CNDP décide d'organiser une concertation préalable. Dominique PACORY est désigné garant de la concertation préalable sur le projet d'extension du réseau de tramway du Havre.
[Consulter la décision](#)
- **Projet de création d'une usine de batteries électriques ENVISION AESC (52)** : la CNDP décide d'organiser une concertation préalable. Christian BACHOLLE, Isabelle JARRY et Anne-Marie ROYAL sont désigné.e.s garant.e.s de la concertation préalable sur le projet de création d'une usine de batteries électriques ENVISION AESC.
[Consulter la décision](#)

III. DEMANDE DE DESIGNATION - ARTICLE L.121-17

- **Projet de grand site des ministères sociaux à MALAKOFF (92)** : Suite à la demande du préfet des Hauts-de-Seine adressée à la CNDP, lui demandant la désignation d'un.e garant.e de la concertation préalable, l'EPTB de Vallée Sud Grand Paris ayant exercé son droit d'initiative, Corinne LARUE est désignée garante de la concertation préalable sur le projet de grand site des ministères sociaux à MALAKOFF.
[Consulter la décision](#)

- **Projet de parc du volcan au TAMPON (97)** : Philippe MASTERNAK et Bernard VITRY sont désignés garants de la concertation préalable sur le projet de parc du volcan au TAMPON.
[Consulter la décision](#)
- **Projet d'unité de chaufferie CSR sur le site Tereos d'ORIGNY-SAINTE-BENOITE (02)** : Philippe QUEVREMONT et Jean-Raymond WATTIEZ sont désignés garants de la concertation préalable sur le projet de création d'une unité de chaufferie CSR sur le site Tereos d'ORIGNY-SAINTE-BENOITE.
[Consulter la décision](#)
- **Projet de révision du programme d'actions régional « Nitrates » de la région Bretagne** : Sylvie DENIS-DINTILHAC est désignée garante de la concertation préalable pour le projet de révision du programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole pour la région Bretagne.
[Consulter la décision](#)
- **Projet de PCAET Région Lézignanaise, Corbières et Minervois (11)** : Jérôme FAVREL est désigné garant de la concertation préalable sur le projet de PCAET de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois.
[Consulter la décision](#)
- **Projet de révision du PCAET d'EST-ENSEMBLE (93)** : Marie-Claire EUSTACHE et Alain ROTBARDT sont désigné.e.s garant.e.s de la concertation préalable sur le projet de révision du PCAET d'Est-Ensemble au moyen d'une convention citoyenne.
[Consulter la décision](#)

PROCEDURES EN COURS

I. DEBATS PUBLICS

- **Parcs éoliens flottants en mer Méditerranée (EOS)** : la CNDP considère que le dossier du maître d'ouvrage est suffisamment complet. La CNDP décide d'une durée du débat de 3 mois et 19 jours, arrête ses modalités et son calendrier. Le débat public se déroulera du 12 juillet au 31 octobre 2021.
[Consulter la décision](#)

II. CONCERTATIONS PRÉALABLES

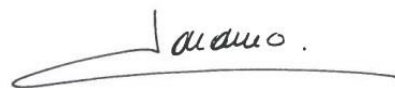
- **Projet de développement de nouvelles lignes de tramway à Nantes** : La commission nationale considère que les réponses sont globalement complètes et argumentées, à l'exception de certaines d'entre elles qui restent à préciser, portant sur le débat avec le public sur certaines études complémentaires et la composition du futur « panel citoyen » concernant la transformation du Pont Anne de Bretagne. Alain RADUREAU est désigné garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de la participation du public par voie électronique.
[Consulter la décision](#)
- **Projet d'aménagement à deux fois trois voies de l'A46 Sud et du nœud de Manissieux (69)** : Jacques FINETTI est désigné garant de la concertation préalable sur le projet d'aménagement à deux fois trois voies de l'A46 Sud et du nœud de Manissieux.
[Consulter la décision](#)

III. PARTICIPATION DU PUBLIC JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- **Projet Studios Occitanie de complexe touristique et de service dédié aux industries médiatiques et culturelles (34)** : Patricia LHERMET est désignée garante chargée de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique
[Consulter la décision](#)
- **Projet de liaison d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne « Golfe de Gascogne »** : Marion THENET est désignée garante chargée de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique
[Consulter la décision](#)

DIVERS

- **Missions de conseils et délivrances d'avis de la CNDP** : la CNDP clarifie les conditions d'exercice des missions prévues à l'article L.121-1 du code de l'environnement, en ce qui concerne les demandes de conseils sur toute question relative à la participation du public tout au long de l'élaboration d'un plan, programme ou projet et sur les sollicitations d'avis et recommandations à caractère général ou méthodologique de nature à favoriser et développer la participation du public.
[Consulter la décision](#)
- **Règlement intérieur de la CNDP** : La Commission décide d'ajouter les articles nouveaux 14 et 34 et de modifier les articles 32 1 bis et 9 bis de son règlement intérieur. La date de prise d'effet du nouveau règlement est fixée au 1er juin.
[Consulter la décision](#)
- **Adhésion à la Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe du HCE** : la Commission adhère à la Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe du Haut conseil à l'égalité
[Consulter la décision](#)



Chantal JOUANNO